

**DÉLIBÉRATION N°2020-21_23
du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté**

Séance en date du 1^{er} décembre 2020

5. Désignation de représentants du conseil d'administration au sein des conseils de services communs et de la commission de formation permanente

5.1 Désignation d'un enseignant-chercheur au Conseil d'orientation stratégique du CLA

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18 Membres présents : 25 Membres représentés : 9 Total : 34	Ne prend pas part au vote : 0 Vote blanc : 4 Suffrages exprimés : 30 Pour : 30 Contre : 0
---	---

VU les statuts du Centre de linguistique appliquée (CLA) modifiés le 27 juin 2017

L'article 8.2 des statuts du Centre de linguistique appliquée (CLA) de l'université de Franche-Comté prévoit que son Conseil d'Orientation Stratégique comprenne, parmi les membres de droit, « un enseignant-chercheur, membre du Conseil d'Administration de l'Université désigné par ce Conseil en son sein. »

Il revient alors aux membres du Conseil d'administration de désigner, en leur sein, un enseignant-chercheur qui sera appelé à siéger au Conseil d'Orientation Stratégique du CLA pendant la durée de son mandat.

M. Richard STEPHENSON, maître de conférences, présente sa candidature pour siéger au Conseil d'Orientation Stratégique du CLA.

Après un vote secret réalisé via l'outil en ligne LimeSurvey, le conseil d'administration se prononce favorablement à la désignation de M. Richard STEPHENSON pour siéger au Conseil d'Orientation Stratégique du CLA.

Besançon, le 7 décembre 2020

Pour la présidente et par délégation
La directrice générale des services


Rabia DEGACHI

*Délibération transmise au Recteur de l'académie de Besançon, Chancelier des universités
Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté*